

MACHINES A FABRIQUER DU GENERAL :
Les “sciences” du droit, de la morale,
de l’opinion publique

PAR

Dominique MEMMI

Chargée de recherches au C.N.R.S.

Dans son séminaire I, Jacques Lacan déclarait à ses élèves : “*Si vous me suivez, nous pourrions aller très loin. La question n’est pas de savoir jusqu’où on peut aller, la question est de savoir si on sera suivi. C’est là en effet un élément discriminatif de ce qu’on peut appeler la réalité*”¹. Mais voilà, on n’est pas toujours en position d’être suivi. Il faut alors inventer la foule qu’on précède, convoquer des figures de mots et de papier invoquant “les Français”, les “justiciables”, “les femmes”...

Additionner cependant des figures et des cas pour conférer à une parole le poids de la multitude ne donne pas d’emblée crédibilité à cette opération. La science, ou un peu de “discipline” savante et présentée comme telle, permet plus, comme on le verra ici pour le droit, la science politique des sondages, ou l’“éthique” promue comme science de la morale. Elle permet de transformer des singuliers ou des collectifs en général voire en universaux par la vertu de procédures plus ou moins normalisées, et adossées en tout état de cause à l’autorité progressivement intériorisée d’une institution (le Conseil d’Etat, le Comité national d’éthique, les “instituts” de sondages comme machines à fabriquer du général), d’une discipline (la “science” du droit, de la morale, des sondages) ou d’une position (les théoriciens comme dominants du champ).

1. J. Lacan, *Le séminaire*, Livre 1 : *Les écrits techniques de Freud*, Paris, Seuil 1975, cité in L. Bultanski, “La dénonciation”, *A.R.S.S.* n° 51, mars 1984, p 38.

Pourquoi cet effort ? Pour prendre en charge symboliquement la communauté et la généralité en se séparant des vrais cas, des usagers du droit, des services de procréation artificielle ou de l'offre politique, en repoussant loin de soi ces manifestations en chair et en os de la "réalité" évoquée plus haut et qui refuseraient peut-être leur approbation et leur soutien légitimant. Bref pour "être de la partie" en s'abritant derrière le tout. Pour arbitrer aussi, dit Patrick Champagne, des conflits entre pairs, pour se distinguer, dit Bastien François, entre gens du même monde trop proches pour ne pas devoir "en remettre" : on envoie alors ses figures de généralité devant soi comme autant de petites armées. Bref pour occuper en les clôturant les espaces politique, juridique ou éthique et y prendre une place honorable aux côtés de ses pairs et concurrents.

D'autres disciplines - les nôtres - s'offusquent alors, qui s'interdisent ces types de montée en généralité - là - trop visibles, trop grossières, car trop évidemment efficaces, au service d'une normativité trop avouée : elles entendent accéder à la généralité par la vertu d'autres procédures, de postures et d'une distance au réel plus surveillées, d'un désintéressement immédiat plus exigeant, dûment abrités derrière l'universalité de la Raison et de la Science, manière aussi - pourquoi le nier ? - de se séparer dans la distinction.